Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212201107-20260608-0506202602-DE

05-06-2026-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LANMÉRIN LE 05 JUIN 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents	En exercice	Qui ont délibéré
15	15	15

Date de la Convocation
26 mai 2026

L'an deux mil vingt-six et cinq-juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Carole BONNIEC.

Présents : Carole BONNIEC, Caroline JORAND, Jean-Noël LE HÉNAFF, Fabrice BOURLIER, Virginie LE ROLLAND, Karine THOMAS, Thierry HELLEGOUARC'H, Alain DÉNES, Bernard LE COADOU, Gildas LE MORVAN, Marie Angélique LE JEUNE, Christelle ÉON, Alan RAISON, Hélène NG KON TIA, Morgane GUÉGOU

Secrétaire de séance : Karine THOMAS

Objet : Désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

La maire rappelle que, conformément aux articles L.283 à L.293 et R.131 à R.148 du code électoral, le conseil municipal doit procéder à la désignation des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Le préfet a fixé pour la commune :

- le nombre de délégués à élire : 3
- le nombre de suppléants à élire : 3

Madame la maire rappelle qu'en application des articles L.288 et R.133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin majoritaire à deux tours.

Le conseil municipal a ensuite procédé à l'élection des délégués.

Résultat de l'élection des délégués

Nombre de conseillers présents et représentés : 15
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 15
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 022-212201107-20260608-0506202602-DE

Ont obtenu :

- M. Alain DENES : 15 voix
- Mme Carole BONNIEC : 15 voix
- Mme Caroline JORAND : 15 voix

Ont été proclamés élus délégués :

- M. Alain DENES
- Mme Carole BONNIEC
- Mme Caroline JORAND

Le conseil municipal a ensuite procédé à l'élection des suppléants.

Résultat de l'élection des suppléants

Nombre de conseillers présents et représentés : 15
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
Nombre de votants : 15
Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
Nombre de suffrages déclarés blancs : 0
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Ont obtenu :

- M. Thierry HELLEGOUARC'H : 15 voix
- Mme Karine THOMAS : 15 voix
- Mme Marie Angélique LE JEUNE : 15 voix

Ont été proclamés élus suppléants :

- M. Thierry HELLEGOUARC'H : 15 voix
- Mme Karine THOMAS : 15 voix
- Mme Marie Angélique LE JEUNE : 15 voix

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La secrétaire
Karine THOMAS

La Maire
Carole BONNIEC

MAIRIE DE LANMEUR
22300

Acte rendu exécutoire après transmission
en Préfecture le 05 juin 2026.
Affiché le 05 juin 2026